

Centre hospitalier Bienne SA

Comptes annuels 2016

Selon Code des obligations

Bilan	2
Compte de résultat	4
Annexe aux comptes annuels	5
Proposition du conseil d'administration pour l'utilisation du bénéfice au bilan	15



Comptes annuels

Bilan

Code des obligations

		31.12.2016	31.12.2015
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Actifs			
Trésorerie		25 765 249	24 413 976
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2.1	28 985 103	26 109 097
Autres créances à court terme	2.2	1 392 990	1 009 833
Stocks et prestations de services non facturées	2.3	6 536 807	6 040 726
Actifs de régularisation		976 000	831 983
Actif circulant		63 656 149	58 405 615
Immobilisations financières	2.4	1 554 389	1 554 369
Participations	2.5	500 000	228 000
Immobilisations corporelles	2.6	30 643 175	30 301 404
Immobilisations incorporelles	2.7	2 905 457	4 139 640
Actif immobilisé		35 603 021	36 223 413
Total Actifs		99 259 170	94 629 028

	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	31.12.2016	31.12.2015
		<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Passifs			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	2.8	8 174 763	8 945 122
Dettes à court terme portant intérêt		10 000 000	0
Autres dettes à court terme	2.9	4 064 549	4 856 286
Provisions	2.11	526 000	7 799 364
Passifs de régularisation	2.10	6 044 165	6 137 037
Capitaux étrangers à court terme		28 809 477	27 737 809
Autres dettes à long terme	2.12	419 016	443 458
Provisions	2.11	1 811 000	2 001 000
Capitaux étrangers à long terme		2 230 016	2 444 458
Capitaux étrangers		31 039 493	30 182 267
Capital social		7 750 000	7 750 000
Réserve légale issue du bénéfice		2 350 000	2 350 000
Réserves statutaires issues du bénéfice		54 000 000	50 000 000
Bénéfice reporté		346 761	224 973
Bénéfice de l'exercice		3 772 916	4 121 788
Réserves facultatives issues du bénéfice		58 119 677	54 346 761
Capitaux propres		68 219 677	64 446 761
Total Passifs		99 259 170	94 629 028

Compte de résultat

Code des obligations

		2016	2015
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Produits envers les patients	2.13	192 660 006	185 510 694
Autres produits	2.14	7 015 904	6 727 076
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services		199 675 910	192 237 770
Variation des traitements en cours / des prestations de services non facturées		175 606	-567 617
Produits d'exploitation		199 851 516	191 670 153
Matériel médical d'exploitation	2.15	41 581 334	37 572 750
Charges des produits alimentaires		2 008 677	2 088 579
Autres charges liées aux patients		1 311 351	1 545 503
Charges de matériel et de prestations de services		44 901 362	41 206 832
Charges salariales		105 478 759	101 987 308
Charges sociales		16 836 766	16 196 976
Autres charges du personnel		2 319 631	2 493 667
Charges du personnel		124 635 156	120 677 951
Charges de ménage		2 311 591	2 066 814
Entretien et réparations		4 428 620	4 012 803
Charges d'utilisation des installations		1 740 106	1 440 557
Charges d'énergie et d'eau		1 686 901	1 690 087
Charges d'administration et d'informatique		7 416 907	7 990 333
Autres charges non liées aux patients		2 916 558	2 497 196
Autres charges d'exploitation		20 500 683	19 697 790
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		9 814 315	10 087 580
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	2.16	6 343 978	5 600 564
Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)		3 470 337	4 487 016
Produits financiers		323 588	27 488
Charges financières		-21 009	-36 669
Résultat d'exploitation avant impôts (EBT)		3 772 916	4 477 835
Produits exceptionnels	3.8	0	3 534 000
Charges exceptionnelles	3.8	0	-3 890 047
Bénéfice avant impôts		3 772 916	4 121 788
Impôts directs		0	0
Bénéfice de l'exercice		3 772 916	4 121 788

Annexe aux comptes annuels

1. Principes régissant l'établissement des comptes annuels

1.1 Généralités

Les comptes annuels présentés au 31.12.2016 sont établis selon les dispositions du droit comptable suisse (art. 957 ss CO). Suite à l'établissement de comptes de groupe selon Swiss GAAP RPC et selon art. 961 d CO, il est renoncé à la publication d'un tableau des flux de fonds ainsi qu'aux informations complémentaires de l'annexe aux comptes annuels.

Les principes d'évaluation essentiels sont présentés ci-après.

1.2 Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires. La détermination de cette correction de valeur repose sur des valeurs empiriques (les créances échues de plus de 180 jours font l'objet d'une correction de valeur à 100% pour les factures aux patients et 50% pour les factures aux garants). Les créances non récupérables sont amorties sous forme de perte.

1.3 Stocks et prestations de services non facturées

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou de revient, ou, si ceux-ci sont inférieurs, à la valeur nette du marché. Les coûts d'acquisition ou de revient comprennent l'ensemble des dépenses entrant dans la valeur jusqu'au lieu de stockage (coût complet). La comptabilisation de la valeur s'effectue selon la méthode des coûts moyens. Les articles non courants font l'objet d'une correction de valeur.

L'évaluation des prestations terminées mais pas encore facturées pour des patients sortis s'effectue au montant de la facture qui a été facturé durant la nouvelle année.

L'évaluation des traitements débutés (prestations en partie fournies) s'effectue à la valeur du produit attendue au prorata pour les prestations déjà fournies. La détermination des traitements en cours est réalisée sur la base de valeurs statistiques empiriques de l'année 2016.

1.4 Immobilisations financières et participations

Les immobilisations financières et les participations sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite de la correction de valeur requise. Les prêts sont évalués aux valeurs nominales, en considération des risques de solvabilité.

1.5 Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue au maximum des coûts d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires. Les contributions du canton à l'acquisition d'immobilisations sont déduites de la valeur d'acquisition.

Les amortissements s'effectuent de façon linéaire sur la durée d'utilisation économique. Les durées d'utilisation pour les différentes catégories d'immobilisations sont conformes aux directives REKOLE® sur la comptabilité analytique de l'hôpital, soit:

Terrains:

→ pas d'amortissement

Bâtiments:

→ 33½ ans

Installations dans les bâtiments:

→ 20 ans

Mobilier et équipements:

→ 10 ans

Installations médicales:

→ 8 ans

Véhicules:

→ 5 ans

Machines de bureau et système de communication, matériel informatique:

→ 4 à 5 ans

1.6 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des valeurs incorporelles acquises qui englobent exclusivement des logiciels informatiques (prestations de conseil externes et licences). Elles sont évaluées au coût d'acquisition et amorties de façon linéaire sur la durée d'utilisation de 3 à 4 ans.

1.7 Provisions (à court et long terme)

Des provisions sont constituées lorsqu'un événement survenu par le passé entraîne un engagement probable motivé et dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés bien qu'ils soient incertains. L'évaluation de la provision repose sur l'estimation de la sortie de fonds pour l'accomplissement de l'engagement.

1.8 Fonds

Les fonds financent certaines tâches déterminées pour lesquels des comptes distincts doivent être tenus.

1.9 Saisie du chiffre d'affaires

Les produits résultant de prestations sont saisis lorsque la prestation est fournie, que le montant des produits et les coûts peuvent être déterminés de façon fiable. Après l'encaissement de la prestation, il s'ensuit un flux de liquidités.

2. Indications, classification et explications des positions au bilan et au compte de résultat

31.12.2016 31.12.2015
CHF CHF

2.1 Créances résultant de l'achat de biens et de prestations de services

Créances résultant de l'achat de biens et de prestations de services envers des tiers	28 275 558	25 622 762
Créances résultant de l'achat de biens et de prestations de services envers l'actionnaire / canton	2 120 545	1 916 335
Corrections de valeur	-1 411 000	-1 430 000
Total	28 985 103	26 109 097

2.2 Autres créances à court terme

Autres créances envers des tiers	737 210	742 581
Autres créances envers l'actionnaire / canton	521 704	199 915 ¹⁾
Autres créances envers des filiales	134 076	67 337
Total	1 392 990	1 009 833

¹⁾ Créances pour des projets du fonds d'investissement hospitalier (SIF en allemand)

2.3 Stocks et prestations de services non facturées

Matériel médical d'exploitation	1 547 373	1 598 367
Médicaments	1 866 558	1 589 482
Implants et pansements	753 761	649 416
Combustibles, y c. réserve de secours	283 491	310 398
Autres stocks	309 673	292 718
Total stocks	4 760 856	4 440 381

Prestations ambulatoires non facturées	101 018	85 401
Prestations stationnaires non facturées	0	0
Traitements en cours prestations stationnaires	1 674 933	1 514 944
Total prestations de services en cours et non facturées	1 775 951	1 600 345

Total stocks et prestations de services non facturées	6 536 807	6 040 726
--	------------------	------------------

2.4 Immobilisations financières

	Titres et créances <i>CHF</i>	Prêt aux sociétés associées <i>CHF</i>	Créances actionnaire / canton <i>CHF</i> ¹⁾	Total <i>CHF</i>
Coûts d'acquisition				
Etat au 1.1.2015	263 000	400 000	841 548	1 504 548
Entrées	49 821	0	0	49 821
Sorties	0	0	0	0
Etat au 31.12.2015	312 821	400 000	841 548	1 554 369
Amortissements et corrections de valeur				
Etat au 1.1.2015	0	0	0	0
Entrées	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0
Etat au 31.12.2015	0	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2015	312 821	400 000	841 548	1 554 369
Coûts d'acquisition				
Etat au 1.1.2016	312 821	400 000	841 548	1 554 369
Entrées	20	0	0	20
Sorties	0	0	0	0
Etat au 31.12.2016	312 841	400 000	841 548	1 554 389
Amortissements et corrections de valeur				
Etat au 1.1.2016	0	0	0	0
Entrées	0	0	0	0
Sorties	0	0	0	0
Etat au 31.12.2016	0	0	0	0
Valeur comptable au 31.12.2016	312 841	400 000	841 548	1 554 389

¹⁾ Créances du fonds d'investissement hospitalier (SIF en allemand)

2.5 Participations

	Participations	Total
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Coûts d'acquisition		
Etat au 1.1.2015	500 000	500 000
Entrées	0	0
Sorties	0	0
Etat au 31.12.2015	500 000	500 000
Amortissements et corrections de valeur		
Etat au 1.1.2015	0	0
Entrées	272 000	272 000
Sorties	0	0
Etat au 31.12.2015	272 000	272 000
Valeur comptable au 31.12.2015	228 000	228 000
Coûts d'acquisition		
Etat au 1.1.2016	500 000	500 000
Entrées	0	0
Sorties	0	0
Etat au 31.12.2016	500 000	500 000
Amortissements et corrections de valeur		
Etat au 1.1.2016	272 000	272 000
Entrées	0	0
Sorties	-272 000	-272 000
Etat au 31.12.2016	0	0
Valeur comptable au 31.12.2016	500 000	500 000
	31.12.2016	31.12.2015
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>

ARB SA pour le secteur ambulancier de la région biennoise, Biel/Bienne

Service de transport de malades et de blessés pour les secours dans la région de Bienne et environs

Capital actions nominal	300 000	300 000
Taux de participation / part des voix	66,6%	66,6%
Valeur comptable	200 000	200 000

Localmed Biel/Bienne SA, Biel/Bienne

Exploitation de centres médicaux, y c. des pharmacies dans la région de Bienne et environs

Capital actions nominal	600 000	600 000
Taux de participation / part des voix	50,0%	50,0%
Valeur d'acquisition	300 000	300 000
Valeur comptable	300 000	28 000

2.6 Immobilisations corporelles	Biens immobiliers	Installations fixes	Biens mobiliers	Immobilisations médico-techniques	Immobilisations informatiques	Immobilisations corporelles en construction	Total immobilisations corporelles
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Coûts d'acquisition							
Etat au 1.1.2015	95 941 319	52 355 970	14 288 655	25 599 797	3 878 631	2 979 149	195 043 521
Entrées	-397 874	3 365 651	190 022	895 276	574 912	3 167 899	7 795 886
Sorties	-7 672	0	-289 233	-1 634 162	-312 595	0	-2 243 662
Reclassifications	-509 745	798 472	243 826	0	286 193	-818 746	0 ¹⁾
Etat au 31.12.2015	95 026 028	56 520 093	14 433 270	24 860 911	4 427 141	5 328 302	200 595 745
Amortissements et corrections de valeur							
Etat au 1.1.2015	91 925 308	48 294 888	9 678 698	17 205 581	1 314 197	0	168 418 672
Entrées	109 882	274 272	1 017 063	1 778 732	834 403	0	4 014 352
Sorties	-7 672	0	-286 192	-1 533 461	-311 358	0	-2 138 683
Reclassifications	-19 849	-6 304	11 843		14 310	0	0
Etat au 31.12.2015	92 007 669	48 562 856	10 421 412	17 450 852	1 851 552	0	170 294 341
Valeur comptable au 31.12.2015	3 018 359	7 957 237	4 011 858	7 410 059	2 575 589	5 328 302	30 301 404
Coûts d'acquisition							
Etat au 1.1.2016	95 026 028	56 520 093	14 433 270	24 860 911	4 427 141	5 328 302	200 595 745
Entrées	417 327	994 147	431 796	1 420 913	530 930	1 160 842	4 955 955
Sorties	0	-161 844	-252 666	-1 888 252	-606 890	0	-2 909 652
Reclassifications	435 329	175 908	119 752	256 491	0	-987 480	0 ¹⁾
Etat au 31.12.2016	95 878 684	57 528 304	14 732 152	24 650 063	4 351 181	5 501 664	202 642 048
Amortissements et corrections de valeur							
Etat au 1.1.2016	92 007 669	48 562 856	10 421 413	17 450 852	1 851 552	0	170 294 342
Entrées	113 042	447 162	1 075 351	1 766 735	987 319	0	4 389 609
Sorties	0	-41 136	-252 666	-1 836 535	-554 741	0	-2 685 078
Reclassifications	45 001	-45 001	0	0	0	0	0
Etat au 31.12.2016	92 165 712	48 923 881	11 244 098	17 381 052	2 284 130	0	171 998 873
Valeur comptable au 31.12.2016	3 712 972	8 604 423	3 488 054	7 269 011	2 067 051	5 501 664	30 643 175
						2016	2015
						CHF	CHF
Valeurs résiduelles d'immobilisations corporelles subventionnées						46 605 273	50 192 694

¹⁾ Reclassification dans les immobilisations incorporelles. Les immobilisations en cours sont publiées en tant qu'immobilisations corporelles jusqu'à la fin des travaux. L'attribution définitive n'est effectuée qu'à la fin du projet.

2.7 Immobilisations incorporelles**Software**

CHF

Coûts d'acquisition

Etat au 01.01.2015	6 397 563
Entrées	1 157 335
Sorties	-275 130
Etat au 31.12.2015	7 279 768

Amortissements et corrections de valeur

Etat au 01.01.2015	1 934 025
Amortissements	1 481 233
Sorties	-275 130
Etat au 31.12.2015	3 140 128

Valeur comptable au 31.12.2015**4 139 640****Coûts d'acquisition**

Etat au 01.01.2016	7 279 768
Entrées	495 609
Sorties	-42 598
Etat au 31.12.2016	7 732 779

Amortissements et corrections de valeur

Etat au 01.01.2016	3 140 128
Amortissements	1 729 792
Sorties	-42 598
Etat au 31.12.2016	4 827 322

Valeur comptable au 31.12.2016**2 905 457**

	31.12.2016	31.12.2015
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
2.8 Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services à des tiers	8 172 669	8 882 712
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services à des filiales	2 094	62 410
Total	8 174 763	8 945 122

2.9 Autres dettes à court terme

Dettes envers des tiers	3 616 425	2 998 851
Dettes envers le canton / actionnaire	0	1 423 268
Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelles	448 124	434 167
Total	4 064 549	4 856 286

2.10 Passifs de régularisation

Vacances dues	1 687 606	1 607 186
Heures supplémentaires dues	1 969 415	1 831 081
Remboursement chiffre d'affaires aux caisses maladie (LCA)	0	71 311
Délimitation coûts du personnel	965 178	1 113 211
Autres passifs de régularisation	1 421 966	1 514 248
Total	6 044 165	6 137 037

2.11 Provisions

	Risques tarifaires	Litiges	Gratification ancienneté	Total
	CHF 1)	CHF 2)	CHF	CHF
Valeur comptable au 01.01.2015	5 213 245	475 000	1 220 000	6 908 245
Constitution	5 745 783	130 928	198 834	6 075 545
Utilisation	0	-90 928	-118 834	-209 762
Dissolution	-2 973 664			-2 973 664
Etat au 31.12.2015	7 985 364	515 000	1 300 000	9 800 364
dont provisions à court terme	7 799 364	0	0	7 799 364
dont provisions à long terme	186 000	515 000	1 300 000	2 001 000
Valeur comptable au 01.01.2016	7 985 364	515 000	1 300 000	9 800 364
Constitution	116 000	183 745	144 043	443 788
Utilisation	-7 492 596	-88 745	-104 043	-7 685 384
Dissolution	-221 768			-221 768
Etat au 31.12.2016	387 000	610 000	1 340 000	2 337 000
dont provisions à court terme	156 000	200 000	170 000	526 000
dont provisions à long terme	231 000	410 000	1 170 000	1 811 000

1) A la suite de la baisse de la valeur du point tarifaire TARMED pour les années 2010 à 2015, une somme de CHF 7,5 millions a été versée aux caisses maladie. La provision est nécessaire pour couvrir les risques liés aux tarifs provisoires pour la gériatrie et la réadaptation. Il suscite un solde pour le remboursement TARMED 2015.

2) Ces provisions concernent exclusivement les franchises des cas de responsabilité civile attendus.

2.12 Autres dettes à long terme / fonds

	Fonds scientifiques	Total
	CHF	CHF
Valeur comptable au 01.01.2015	382 419	382 419
Reclassification en tant que dettes à court terme	48 747	48 747
Apports	52 695	52 695
Prélèvements	-40 403	-40 403
Valeur comptable au 31.12.2015	443 458	443 458
Valeur comptable au 01.01.2016	443 458	443 458
Apports	2 695	2 695
Prélèvements	-27 137	-27 137
Valeur comptable au 31.12.2016	419 016	419 016

	2016	2015
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
2.13 Produits envers les patients		
Recettes stationnaires	132 543 349	127 971 910
Recettes ambulatoires	60 434 039	57 439 174
Réduction sur les recettes	-317 382	99 610
Total	192 660 006	185 510 694

2.14 Autres produits

Contrat de prestations canton	1 520 702	855 089
Prestations à des tiers	5 436 735	5 507 745
Produits issus des pools	58 467	364 242
Total	7 015 904	6 727 076

2.15 Matériel médical d'exploitation

Médicaments	17 363 587	14 478 290
Implants	3 880 163	3 755 249
Matériel, instruments, ustensiles et textiles	8 852 267	8 475 115
Produits chimiques et réactifs	1 980 074	1 550 216
Prestations tierces médicales, diagnostiques, thérapeutiques	9 452 604	9 277 939
Autre matériel médical d'exploitation	52 639	35 941
Total	41 581 334	37 572 750

2.16 Amortissements

Amortissements des actifs immobilisés corporels	4 389 609	4 014 352
Amortissements des valeurs résiduelles lors de sorties	224 577	104 979
Amortissement des actifs immobilisés incorporels	1 729 792	1 481 233
Total	6 343 978	5 600 564
Amortissements économiquement nécessaires selon Swiss GAAP RPC	10 498 142	10 370 043
Bénéfice de l'exercice selon code des obligations	3 772 916	4 121 788
Ecart entre les amortissements selon code des obligations et Swiss GAAP RPC	-4 154 164	-4 769 479
Perte de l'exercice selon Swiss GAAP RPC	-381 248	-647 691

L'écart de résultat entre la présentation des comptes selon Swiss GAAP RPC et le code des obligations est entièrement dû à l'écart entre les amortissements.

3. Informations supplémentaires	31.12.2016	31.12.2015
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
3.1 Raison de commerce, siège et forme juridique		
Centre hospitalier Bienne SA, Biel / Bienne, société anonyme		
3.2 Nombre d'employés à plein temps		
Nombre d'employés à plein temps en moyenne	> 250	> 250
3.3 Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et d'autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail		
Contrat de location Medizinisches Zentrum Biel GmbH – MZB (locaux cabinets 355 m ² – de juillet 2013 à mai 2018)	143 769	245 253
Contrat de leasing imprimantes/photocopieuses	759 790	1 075 402
	903 559	1 320 655
3.4 Dettes envers des institutions de prévoyance		
	448 124	434 167
3.5 Actifs grevés d'une réserve de propriété		
Immobilisations financières (caution locative)	49 841	49 821
3.6 Engagements conditionnels		
Selon la loi sur les soins hospitaliers et la décision de l'administration fiscale du canton de Berne, la société, en raison de la poursuite d'une activité d'intérêt public, n'est ni assujettie aux impôts cantonaux et communaux ni aux impôts fédéraux directs pour les activités consignées dans les contrats de prestations. La société n'est pas encore taxée définitivement depuis 2007, et l'application et la mise en œuvre des dispositions ci-dessus par l'administration fiscale ne sont pas encore connues à l'heure actuelle. Il demeure donc des incertitudes quant au montant des paiements d'impôts éventuels à partir de l'année 2007.		
3.7 Postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat		
Dissolution de provision pour risques tarifaires stationnaires 2012 et 2013	0	2 655 000
Dissolution partielle de provision pour risques tarifaires gériatrie 2012 à 2014	0	319 000
Dissolution de provision pour cabinets privés des médecins 2012 et 2013	0	560 000
Total produits extraordinaires	0	3 534 000
Création de provisions TARMED TP AL et TL 2012 à 2014	0	4 136 247
Part TARMED TP sur honoraires des médecins 2012 à 2014	0	-246 200
Total charges extraordinaires	0	3 890 047

31.12.2016 31.12.2015

CHF CHF

3.8 Rapport sur les indemnités conformément à l'art. 51 LSH

(y c. dépenses de l'employeur justifiant des droits à des prestations de prévoyance)

Indemnités au conseil d'administration

Manuel Fricker	18 086	17 776
Urs Metzger	18 718	17 120
Philippe Paroz, vice-président	19 038	15 300
Fredy Sidler, président	34 275	32 736
Thomas von Burg	18 409	16 478
Total	108 526	99 410
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

Indemnités au comité directeur

Total	1 472 708	1 550 362
dont montant le plus élevé: Bruno Letsch, président	398 848	400 132
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

Le recul des indemnités s'explique pour l'essentiel par des vacances de plusieurs mois à la tête des secteurs Soins et Exploitation.

Indemnités aux dirigeants responsables des cliniques et unités d'organisation au même niveau hiérarchique

Total	10 103 136	10 099 018
--------------	-------------------	-------------------

3.9 Evénements postérieurs à la clôture du bilan

Les comptes annuels ont été approuvés par le conseil d'administration le 6 avril 2017. Jusqu'à cette date, il n'est survenu après la clôture du bilan événement portant atteinte de manière significative à la fiabilité des comptes annuels.

Proposition du conseil d'administration pour l'utilisation du bénéfice au bilan**Montant à disposition de l'assemblée générale**

Bénéfice reporté de l'année précédente	346 761	224 973
Bénéfice de l'exercice	3 772 916	4 121 788
Total du bénéfice au bilan	4 119 677	4 346 761

Proposition de l'utilisation du bénéfice au bilan

Versement d'un dividende	0	0
Attribution à la réserve légale	0	0
Attribution aux réserves libres	4 000 000	4 000 000
Report du bénéfice au bilan à compte nouveau	119 677	346 761
Total	4 119 677	4 346 761

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Centre hospitalier Bienne SA Biel/Bienne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Centre hospitalier Bienne SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe (pages 2 à 15) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

*PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, Postfach, 3001 Bern
Telefon: +41 58 792 75 00, Telefax: +41 58 792 75 10, www.pwc.ch*

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Held'.

Peter Held
Expert-réviseur
Réviseur responsable

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'S. Gebhart'.

Severin Gebhart
Expert-réviseur

Bern, le 6 avril 2017

